

" Brèves-Infos " sur Avril 2021 : Migrations et France

Sommaire : [Asile Fr.](#) – [Pays voisins](#) – [Union Europ](#) – [Monde](#) – [Immig Fr.](#) – [Utile](#) – [idées](#) –

Asile en France :

⇒ Les chiffres « asile » reprennent un peu de vigueur : l'Ofii⁽¹⁾ indique avoir reçu 7 870 demandeurs dans ses guichets en mars après les 6 600 et 6 400 de janv-fév (soit + qu'en mars 2020 qui débutait le confinement) mais il n'a versé que 133 000 ADA⁽¹⁾ en mars contre 149 500 en mars 2020 : la baisse vient de la diminution des DA en attente et aussi du refus de certains DA d'idf d'être orientés ailleurs par l'Ofii, qui perdent alors l'ADA.

L'Ofpra⁽¹⁾ a aussi enregistré une hausse de demandes d'asile : 7 900 en mars après les 6 600 de février... Avec notamment une hausse des Russes, (et d'Ukrainiens concernés par [l'arnaque découverte](#) en Seine et Marne pour la moitié de ces Ukrainiens, voire en Essonne). Forte baisse des Syriens et des ré-examens de Sri-Lankais.

Sur les 3 premiers mois de 2021, l'Ofpra a pris 29 600 décisions : le **taux de protection est de 21,6 %** ; si on ajoute les protections accordées en recours par la Cnda il monte à 35 %.

* Par [arrêté du 29 avril](#), l'Ofpra peut utiliser l'internet pour convoquer les demandeurs à un entretien personnel et leur communiquer sa décision sur l'asile. Un autre [arrêté](#) précise sa mise en place en Nouvelle-Aquitaine et Bretagne, ainsi qu'en Gironde, Hte-Vienne, Ille-et-Vilaine et Vienne. La [décision sera réputée notifiée sous 15 jours](#) sauf si le DA refuse ce moyen de communication (une lettre recommandée avec AR lui sera alors envoyée).

⇒ **Règlement Dublin** : le MI⁽¹⁾ indiquait que 25 000 personnes ont été enregistrées comme « Dublinées » [= leur demande d'asile est sensée être examinée par un autre pays signataire de ce règlement européen] en 2020 (contre 46 000 en 2019) ; avec 1 100 autres Dublinés ajoutés par le MI (?), les demandeurs mis sous procédure Dublin constituent **28 % du total des demandeurs d'asile** en France en 2020.

7 500 d'entre eux ont pu accéder à l'Ofpra courant 2020 ; mais, en ajoutant ceux qui avaient été mis sous règlement Dublin antérieurement, on parvient à 28 000 mesures « éteintes » (délais de transfert dépassés, à **cause aussi de l'arrêt des transports**) donc « requalifiées » pour saisir l'Ofpra en 2020.

📊 Eurostat a publié [ses chiffres](#) sur ce règlement. La France (qui saisit parfois plusieurs pays pour transférer un même DA) a fait près de **31 000 saisines** en 2020 (49 500 en 2019 et 45 300 en 2018), qui révèlent le parcours des demandeurs : l'Italie est encore le pays le plus sollicité avec 8 000 requêtes contre 14 500 en 2019 (les 3/4 pour une « reprise en charge » = ils y ont déjà fait une demande d'asile, souvent afin de ne pas être refoulés) ; l'Allemagne est le 2^{ème} pays avec 6 900 saisines (10 200 en 2019) dont 92 % sont des reprises en charge, 21 % y ayant été déboutés (mais pas expulsés) ; vient ensuite l'Espagne avec 3 800 saisines (7 244 en 2019) dont 83% de « prises en charge » souvent pour séjour (irrégulier) de + de 5 mois dans ce pays.

(⇒ Voir la [cartographie et les explications](#) complémentaires sur le site de [la Cimade](#)).

Les transferts « Dublin » : ⇒ **3 189 transferts « sortants »** (de DA depuis la France) ont été effectués (contre 5 312 en 2019, 3 533 en 2018, 2 600 en 2017 et 1 300 en 2016). Cela représente 17 % des accords et 10 % des saisines. 4 transferts sur 5 ont été effectués dans les 6 mois après la réponse. 4 842 transferts sont [en attente](#).

⇒ **1 626 transferts « entrants »** ont été effectués vers la France en 2020, en provenance d'Allemagne, du Benelux, de Suisse, de Grèce, d'Autriche puis de Suède.

🔥 Saisie de plusieurs cas de tchéchènes dont la protection en France a été levée (pour liens avec le terrorisme), la CEDH⁽²⁾ a demandé le 15 avril à la France [d'être plus vigilante](#) sur les risques de mauvais traitements avant d'expulser un Tchétchène vers la Russie. Quelques jours + tard, on apprend qu'un autre Tchétchène, dont le statut de réfugié en France avait été révoqué malgré l'avis de la Cnda, [a été renvoyé](#) en Russie où il a été enlevé ... par ceux qui l'avaient torturé avant qu'il s'enfuit de chez lui !

⁽¹⁾ **OFPRO** = Office Fr. de protection des Réfugiés et Apatrides ; **DA** = Demandeur d'asile ; **CNDA** = Cour Nat. du Droit d'Asile ; **ADA** = alloc. pour D.A. ; **MI** = Ministère de l'Intérieur (chargé de la migration) ; **OFII** = Office Fr. d'Immigration et d'intégration ; **C-E** = Conseil d'État ; **T.A.** = Tribunal Administratif ; **CADA** : Centre d'accueil pour DA ; **HUDA** : Hébergement d'urgence pour DA ; **CAES** : Centre d'accueil et d'examen des situations ; **DN@** : Dispositif national d'accueil (hébergement des DA).

Un regard chez quelques voisins :

Espagne : le drame de l'immigration **continue aux îles Canaries** : le 26 avril, un avion a repéré un bateau dérivant à 500 km au sud avec 24 cadavres et 3 survivants en hypothermie et déshydratés ; Ils étaient en mer depuis 22 jours. Selon une ONG locale, 5 autres embarcations auraient disparu sur cette route avec 280 personnes.

Grèce : un tribunal de Lesbos a condamné le 23 avril un Syrien à 52 ans de prison pour entrée illégale et « **aide à l'entrée** » en Grèce ... **de sa femme et de ses enfants** : il fuyait la Turquie où il avait été emprisonné et torturé. La Grèce est de nouveau accusée de refouler violemment et illégalement de nombreux candidats à l'asile.

Allemagne : la grande majorité des demandeurs d'asile **déboutés font appel de cette décision** devant les [tribunaux, qui leur donnent raison dans un cas sur trois](#) (31 % en 2020), souvent pour des Afghans. Ceci rallonge la durée moyenne des procédures d'asile : en 2020, elle était de 24,3 mois, contre 17,6 en 2019 et 12,5 en 2018.

Royaume-Uni : Mme Priti Patel, la ministre de l'Intérieur veut trouver des **accords bilatéraux** avec les Etats UE **pour remplacer le règlement Dublin** (et leur renvoyer les demandeurs d'asile transitant par l'UE).

Danemark : le pays a maintenant une politique très rigoureuse vis-à-vis des migrants ; le ministre chargé de cette question veut **renvoyer les Syriens qui habitaient à Damas** au prétexte que la ville est maintenant sûre. Les retours forcés seront toutefois difficiles car le Danemark n'a plus de relation diplomatique avec la Syrie... !

Suède : un projet de loi veut [pérenniser le durcissement des règles d'immigration](#), en rendant permanentes certaines mesures temporaires qui **limitaient l'accueil de réfugiés** après la crise de l'accueil de 2015.

Italie : la **régularisation annoncée piétine** : le 13 mai 2020, un décret permettait aux travailleurs en séjour irrégulier de régulariser leur situation par une demande entre le 1^{er} juin et le 15 août 2020 ; en février dernier, sur 207 000 dossiers, le taux de traitement n'aurait [pas dépassé 0,7 %](#) (à cause du Covid, dit-on là-bas) !



Asile - Immigration et Union européenne :

[Retour au sommaire](#)

➤ Selon l'[OIM](#)⁽²⁾, les **arrivées de migrants** par voie maritime sont proches des 20 000 sur ces 4 mois, dont 8 000 en Espagne (en hausse au regard de 2020, via les Canaries) et 10 000 en Italie. Les noyades recensées en Méditerranée atteignent les 600. Un nouveau naufrage a coûté la vie à 130 personnes le 23 avril alors que les autorités étaient informées des appels à l'aide... (voir **appel** à la prière du pape – fin de cette note)

📖 Une enquête menée par 4 journaux de plusieurs pays (dont [Libé](#)) a révélé l'étendue de la coopération entre **Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières**, et les soi-disant garde-côtes libyens. Par ailleurs, depuis le début de l'année, ces garde-côtes libyens ont intercepté plus de 6 000 personnes qui tentaient de fuir le pays.

📖 La **Commission européenne** a publié sa [stratégie sur le retour volontaire et la réintégration](#). Le but est de promouvoir le retour volontaire (avec l'aide de Frontex !) et la réintégration et de [développer une approche + cohérente](#) et coordonnée entre les États membres : on estime que 75 % des coûts liés aux programmes de retour volontaire des États UE sont couverts par les fonds de l'UE ; la stratégie propose de mobiliser la société civile et le secteur privé. L'objectif est aussi de soutenir l'appropriation du retour volontaire par le pays de retour.

📖 Le **nouvel accord de partenariat entre l'Union européenne (UE) et les membres de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique** remplaçant l'Accord de Cotonou a été [approuvé et publié](#) (187 p. EN). Il définit le cadre de coopération politique et économique entre les deux parties pour les 20 ans à venir.

📖 **EASO**, le bureau européen d'asile, a publié un rapport sur [le service militaire en Syrie](#) (54 p. EN), obligatoire pour les hommes de 18 à 42 ans : c'est l'un des motifs principaux de fuite du pays et d'impossibilité de rentrer...

📖 **AIDA, fille d'ECRE**, a mis à jour la situation migratoire [sur plusieurs Etats UE](#) (utile pour les transferts « Dublin »).

📊 **Eurostat** a publié les chiffres des **protections accordées dans l'UE**, sans le R-Uni (pour les demandes par pays, voir la dernières « Brèves »). 754 000 décisions (1^{ère} instance + recours) ont été prises en 2020, dont 281 000 décisions positives. Le taux d'accord global est de 54 %, (contre 56,5 % en 2019), dont 41 % en 1^{ère} instance (= comme l'Ofpra en France) et 30 % des décisions en recours. Les Syriens demeurent en tête. Le nombre de protections « humanitaires » (peu connues en France et que l'Espagne accorde beaucoup aux Latinos) dépasse les « subsidiaires ». (voir un [résumé assez détaillé](#) par Forum-Réfugiés)

⁽²⁾ **Union** = UE = Union européenne ; **Com^o UE** = Commission européenne ; **CJUE** = Cour de Justice de l'UE ; **CEDH** : Cour Européenne des Droits de l'Homme (47 pays) et Convention du même nom ; **UNHCR** ou **HCR** = Haut-commissariat aux Réfugiés de l'ONU ; **OIM** = Organisation Internationale des Migrations (intergouvernementale). **EN/FR** = document en anglais ou français.

En bref... l'immigration en France :[Retour au sommaire](#)

* **Le 1^{er} mai, s'applique le Code des étrangers (Ceséda) « refondu »** (recodifié) par ordonnance pour sa [partie législative](#) (et par décret pour sa [partie réglementaire](#) qui suit le même plan) au JO du 30 déc, à droit constant (= aucune mesure n'étant sensée avoir été ajoutée ou retirée, ce qui est difficile pour un document de cette importance particulièrement touffu). Des tables de [concordance](#) sont établies. Des mesures viennent d'être rajoutées ou rectifiées. Le **Gisti** propose de [suivre le processus](#) et tient les 2 parties à jour.

Nouveau plan du code : le livre 1^{er} recense les autorités chargées de la mise en œuvre (avec le ministère de l'intérieur, l'Ofii, l'Ofpra et la Cnda) et cite les dispositions pour l'Outremer. Le livre II est consacré aux étrangers européens (sans les Britanniques), le livre III concerne l'entrée en France, le livre IV le séjour (par motif), le livre V le droit d'asile et les livres VI et VII l'éloignement.

* **Île de France** : Un décret du 21 avril [réorganise l'organisation](#) de l'entrée/séjour des étrangers et de l'asile dans les 7 départements d'Idf. Un préfet délégué à l'immigration est nommé auprès du préfet de police (Paris).

* **-Travail des étrangers** : plusieurs textes pour l'autoriser ont été publiés ou modifiés : - - - - -

- Le décret du 31 mars modifie le code du travail [sur les autorisations de travail](#) (AT⁽³⁾) : il liste les documents selon qu'ils permettent le travail sans solliciter d'autorisation et les autres. Il modifie également les [conditions dans lesquelles sont délivrées](#) ces AT (l'opposabilité – ou non - de la situation de l'emploi, le niveau de paye, l'obligation de publier l'offre d'emploi auprès de Pôle-emploi 3 semaines avant la demande d'AT, etc.
- Arrêté du 1^{er} avril sur les [pièces à fournir](#) pour les autorisations de travail selon les cas de figure.
- Service de [demande d'AT en ligne](#) pour les étudiants (au-delà de l'autorisation actuelle) ou employeurs...
- Disparition des « Direccte » : les **demandes d'AT sont instruites par** les services déconcentrés de la cohésion sociale [au sein de Directions régionales](#) de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (**DREETS**).
- Un [arrêté du 1^{er} avril met à jour les listes de métiers en tension](#) (sans opposition de la situation de l'emploi) par région métropolitaine (Annexe 1) et ajoute une table de concordance des « familles professionnelles » avec le répertoire des métiers et emplois (code Rome). *Pour info : le document [en « pdf »](#) fait 33 pages.*



En confirmant le refus du visa, le TA de Nantes précise le 27 avril les [2 conditions](#) de la **réunification familiale d'un enfant** de réfugié : avoir l'autorité parentale et présenter l'autorisation de l'autre parent.



Après son injonction d'indiquer aux consulats de ne plus geler l'instruction des visas pour le rapprochement familial, le CE⁽¹⁾ [fait de même le 9 avril](#) pour les **conjoints de Français** et les futurs conjoints (pour se marier).



Le CE juge le 10 avril que le **refus d'un test PCR par un étrangers devant être expulsé** dans un pays exigeant un tel test négatif pour y entrer, est une [opposition à l'expulsion](#) (= vaut la prison) [s'il a été informé](#) de cette sanction. Le CE et le MI **exigent ainsi ...un acte médical** + la communication de son résultat au préfet !

* G-Darmanin, le MI, avait [tweeté](#) avoir demandé aux préfets le 29 septembre **d'expulser systématiquement** dans leur pays les **étrangers qui, par leurs agissements, constituent une menace** grave pour l'ordre public. Le 12 avril, il leur demande par [circulaire](#) de mieux coordonner la sortie de prison et la rétention (pour expulsion). Après le dernier attentat terroriste, il indique [à l'Afp](#) avoir demandé aux organismes **chargés de l'asile** de retirer le statut de réfugié aux étrangers radicalisés ou délinquants : en 3 mois, il aurait déjà obtenu gain de cause pour 147 ex-réfugiés, sans parler de 200 autres étrangers dont le titre de séjour a été retiré depuis 6 mois !

⇒ Une frénésie d'action insuffisante pour calmer les simplismes liant immigration, délinquance et terrorisme.


* **Frontière franco-italienne** : alors que diverses personnalités demandent dans une [tribune](#) du Monde « *au gouvernement français de cesser ses pratiques indignes, illégales, illégitimes et dangereuses à la frontière* » et que, [dans un rapport](#) accablant, HRW (Human Rights Watch) accuse la police de violer le droit national et international en refoulant des enfants en Italie, quitte à modifier leurs papiers d'identité pour les rendre majeurs, le **C-État reconnaît** le 23 avril que « *la situation de grand inconfort [des conditions de détention de ces étrangers dans les préfabriqués à Menton] est susceptible de porter atteinte à leur dignité* », mais conclut que ce risque « *ne révélait pas [...] une atteinte grave et manifestation illégale aux libertés fondamentales de nature à justifier [...] d'ordonner leur fermeture immédiate* ». « **Ponce Pilate !** » pourraient résumer [les associations](#)...


* **Délit de solidarité à Gap** : 2 [maraudeurs « solidaires étaient jugés](#) au tribunal de Gap le 22 avril pour avoir aidé, côté français, une famille afghane en difficulté au col de Montgenèvre le 19 nov. Verdict le 23 mai.

⁽³⁾ **APT** ou **AT** : Autorisation (Provisoire) de Travail ;

* **Rendez-nous nos Rendez-vous en préfecture** : des permanences qui s'intitulent « Bouge ta préfecture » ont vu le jour en Ile-de-France pour forcer ces préfectures à proposer des Rdv accessibles à leurs administrés étrangers, pour manifester devant ces préf, voire les assigner au tribunal par des dépôts collectifs de plaintes en référé « mesures-utiles ». Ces préf exigent en effet de prendre Rdv par internet pour demander le séjour ou son renouvellement (selon le motif) dans des plages horaires sans cesse saturées ! La seule solution est alors de faire enjoindre le préfet à accorder Rdv ... via le juge ! **La Défenseure des Droits explique le problème le 27 avril à l'Assemblée** : elle a même été saisie de cas d'étrangers auxquels ont été notifiées des mesures d'éloignement de ce fait. Elle constate que les + pénalisés seraient les cas d'admission exceptionnelle au séjour (= régularisation).

* Un [arrêté du 27 avril](#) liste les titres de séjour à **demandeur par téléservice** au 1^{er} mai : étudiants et bénéficiaires de cartes pluriannuelles (et titres équivalents pour les Algériens). L'indication figure sur le site des préfectures.

 Au 30 juin 2020, 7 000 DA et 5 000 bénéficiaires de la protection internationale étaient présents dans les structures **d'hébergement généralistes**, soit 7 % du total des places ouvertes (contre 6 % en 2019).

 Un [arrêté du 7 avril](#) fixe les **places d'hébergement « asile » pour 2021** (111 978 en fin d'année), avec leur répartition par type d'hébergement et par région ; il corrige aussi le schéma national d'accueil (Snadar) en indiquant le nombre de personnes accueillies par région (et non plus seulement « orientées »). Pour mémoire, sur le 1^{er} trimestre 2021, l'Ofii aurait refusé ou retiré les conditions matérielles d'accueil (ADA⁽¹⁾ + hébg) à près de 1 000 DA pour avoir refusé cette orientation. Des associations s'insurgent...

* **Jeunes majeurs** : depuis la grève de la faim très médiatisée à Besançon d'un boulanger qui a abouti à la régularisation de son apprenti devenu majeur (que l'Aide sociale à l'enfance (ASE) lui avait confié mineur), le mouvement semble prendre de l'ampleur. Est mis aussi en avant le besoin de main d'œuvre dans divers métiers (voir [+ haut](#)). Les préfectures justifient leurs refus par les faux documents (d'état-civil) produits par ces jeunes...


* **Santé des étrangers en Outremer** : le Comede fait le point sur le sujet dans sa dernière lettre « [Maux d'exil](#) »


* **Calais** : le S-Catholique a contesté l'arrêté de fermeture par la mairie du local prêté par le diocèse où étaient **accueillis les migrants les + vulnérables** (dont des naufragés en Manche ramenés par les sauveteurs) : la rue où ils sont renvoyés n'est pas moins dangereuse et n'a pas plus de dispositif de prévention, d'autant que la fermeture du local n'a été précédée d'aucune indication de travaux à y effectuer ! Mais le tribunal de Lille rejette le recours en référé pour défaut d'urgence car les [CAES^{\(1\)} existants sont suffisants](#).

Des **cinéastes** dénoncent la situation dans une [tribune](#). Six camps avec 300 migrants **ont été évacués** le 6 avril (sans mise à l'abri par 3 degrés !) dont l'expulsion de celui que le Tribunal avait refusée le 26 mars !

En une seule journée, 209 migrants arrivent en Angleterre **par petits bateaux** ! Ils sont déjà près de 2 000 depuis le début de l'année. La ministre de l'Intérieur britannique enrage... Le candidat aux régionales X-Bertrand annonce vouloir revoir les accords avec le R-Uni, comme E-Macron à la veille du Brexit...


Autres études ou rapports :

 **JRS** (le service jésuite qui a lancé les accueils « Welcome ») a publié (avec des groupes de Sciences-Po) un rapport très fouillé [sur l'intégration des réfugiés](#) en France. Il rappelle les textes encadrant l'accès au travail (mal appliqués en France par crainte d'appel d'air !) et fait des propositions concrètes avec des exemples de réussites ici ou là : « **Bien accueillir les réfugiés et mieux les intégrer** » (53 p.) : valoriser les compétences, former... Dans l'UE, la France « *partage la dernière place avec la Hongrie pour l'accès effectif au marché du travail des DA* » !

 Le **réseau SHARE** (créé par l'ICMC - Com° internationale catholique pour les migrations) chiffre **l'impact du covid sur l'accueil et l'intégration des migrants et réfugiés** via le questionnaire de divers acteurs en Europe (224 réponses dont 63 de France) : interruption de l'enseignement et de la formation, exclusion numérique, retard dans les procédures... Mais aussi des opportunités nouvelles. [Survol de l'enquête en 4 pages](#).

Initiatives, Anecdotes, Agenda... :

[Retour au sommaire](#)

 **130 migrants disparus le 23 avril en Méditerranée** : le pape François demande de prier pour eux qui ont appelé à l'aide pendant 2 jours ... « [et pour ceux qui peuvent aider mais préfèrent détourner le regard](#) » (référence aux autorités qui étaient bien au courant ? [voir + haut](#)).

Pour recevoir ces notes mensuelles
ou suggérer une info :

⇒ écrire à jean-häffner@laposte.net